

mad. du Châtelet, en tête de la trag. d'*Alzire*.) — « Qui est plus criminel, à votre avis, ou celui qui achète un argent dont il a besoin, ou bien celui qui vole un argent dont il n'a que faire? (427.) (MOLIÈRE, *l'Avare*, act. II, sc. 3.)

Que lourai-je le plus, ou la cadence juste,  
Ou de ses vers aisés le tour harmonieux? (Chaulieu.)

« Lequel des deux a tort, ou celui qui cesse d'aimer, ou celui qui cesse de plaire? (MARMONTEL, *les Quatres Flacons*, conte moral.) — « On ne savait ce qu'il fallait le plus admirer dans l'auteur (Champfort), ou son génie ou son âme. » (LA HARPE, *Cours de littér.*, remarques sur Mustapha.)

Qui des deux est plus fou, le prodigue ou l'avare? (427 bis.)  
(Regnard, Épltre à M. le marquis de ..)

A ces exemples, nous ajouterons que M. Laveaux, dont l'opinion est d'un très grand poids, est entièrement d'accord avec M. Boinvilliers.

Toutefois, nous ne tairons pas que M. Lemare n'est pas de leur avis, et il croit avoir beaucoup fait en citant trois exemples où le *de* est employé; mais cela suffit-il pour écarter les motifs donnés par M. Boinvilliers, et pour ne pas écrire comme les imposantes et nombreuses autorités que nous avons citées? c'est ce que nous ne croyons pas.

— L'Académie (au mot *de*) décide qu'on peut dire, en considérant à part l'un de l'autre les termes comparés et en redoublant la préposition : « Quel est le plus habile, *de* cet homme-ci ou *de* celui-là? » En effet, cette dernière partie de la phrase est le complément de l'interrogation; or, prétendre qu'il faut retrancher alors la préposition *de*, c'est prétendre que le mot interrogatif ne peut avoir de régime : ce qui serait contraire à l'évidence. Puisqu'on peut dire : « Lequel aimez-vous le mieux de vos deux cousins? » (Académie.) on doit pouvoir dire : « Lequel aimez-vous le mieux de Pierre ou de Paul? » Les deux noms alors remplacent l'appellation générale *cousins*. Mais, s'il en est ainsi, quelle faute trouvera-t-on dans cette phrase : « Lequel des deux fut le plus intrépide, de César ou d'Alexandre? » N'est-ce pas toujours la conséquence du même principe? Supposons d'abord que les mots *des deux* soient omis, la phrase évidemment serait très correcte. Eh bien, s'ils sont exprimés, c'est pour annoncer tout d'abord dans quelles limites on veut circonscrire les termes de la comparaison; or, ces termes ne sont plus qu'une apposition, un complément elliptique de la première expression : lequel des deux (c'est-à-dire, le-

(427 et 427 bis.) Observez que Molière aurait dû dire *qui est le plus criminel*, et Regnard, *qui des deux est le plus fou*. Voyez-en le motif page 249, note 244, vol. I<sup>er</sup>.

quel) de César ou d'Alexandre, etc. On rend donc ainsi un compte exact de la préposition, et l'on n'a pas besoin, comme Boinvilliers, d'aller chercher dans cette phrase une analyse trop compliquée. La *Grammaire nationale* donne une autre analyse, qui nous parait un peu moins exacte, mais qui cependant peut encore être admise : « Ayant à choisir de César ou d'Alexandre, dites lequel, etc. » Cette locution est donc très correcte, et l'on peut en faire usage. En voici la preuve :

Dans les champs Phrygiens les effets feront foi  
Qu'à la chérir le plus, ou d'Ulysse, ou de moi.  
(Racine, *Iphigénie*, I, 2.)

Mais souvent l'autre manière semble avoir plus de vivacité, et c'est pour cela qu'elle est assez généralement employée. A. L.

Il faut éviter avec soin de joindre par la conjonction *ou* deux membres de phrase dont l'un exige la négative, et l'autre ne l'exige pas : « Des pays qui ont été ou point ou mal décrits. » (BARTHÉLEMY, *Voyage d'Anacharsis*.) — Il fallait : « qui n'ont point été décrits, ou qui l'ont été fort mal. » — « On y trouve peu ou point d'eau douce; » dites : « on n'y trouve pas d'eau douce, ou du moins on y en trouve fort peu. » (*Le Dict. crit.* de Féraud.)

Au chapitre des verbes (*Accord du verbe avec son sujet*), nous parlons de la question de savoir si c'est le *singulier* ou le *pluriel* que l'on doit employer lorsque deux sujets sont liés par *ou* répété. — Voyez t. I. p. 579.

#### Où QUE.

Cette conjonction, admise par l'Académie dans son *Dictionnaire*, signifie : en quelque lieu que : « Où que vous alliez, conformez-vous aux mœurs du pays. » Plusieurs Grammairiens rejettent cette locution; mais comme elle est vive et ne peut être remplacée commodément, il faut la conserver. C'est une imitation du Latin, *ubicumque sis, où que tu sois*. A. L.

#### PARCE QUE, PAR CE QUE.

*Parce que*, séparé en deux mots, est une conjonction qui sert à marquer la raison de ce qu'on a dit; elle signifie à cause que, d'autant que : « La mémoire de Henri IV est et sera toujours chère aux Français, parce qu'il mettait sa gloire et son bonheur à rendre son peuple heureux. » — « Rien n'enfle et n'éblouit les grandes âmes, parce que rien n'est plus haut qu'elles. » (MANSILLON.)

Quand *par ce que* est séparé en trois mots, *par* est une préposition, *ce* est un pronom démonstratif qui en est le régime, et *que* est



un pronom relatif, dont l'antécédent est *ce* : *par ce que* alors signifie *par la chose, ou par les choses que*.

(Restaut, page 422. — Wailly, page 109, et le *Dict. crit.* de Féraud.)

. . . . . Et toi, fils de Vénus,  
Vois *par ce que* je suis, ce qu'autrefois je fus.  
(Delille, *Énéide*, livre V.)

*Par ce que* je vous dis, ne croyez pas, madame,  
Que je veuille applaudir à sa nouvelle flamme.  
(Th. Corneille, *Ariane*, acte III, sc. 3.)

#### PENDANT QUE, TANDIS QUE.

*Pendant que* marque la simultanéité de deux événements, de deux choses : « *Pendant que* vous goûtiez toutes sortes de plaisirs, « j'enrichissais ma mémoire de la connaissance des langues. » *Tandis que* marque non pas la simultanéité de deux événements, de deux choses, mais une opposition, soit entre le temps que cette conjonction indique, et un autre temps exprimé ou sous-entendu, soit entre deux actions qui se font simultanément : « Faites des heureux, tandis que vous êtes riche, vous ne le serez peut-être pas « toujours. » Dans cette phrase, il y a opposition entre un temps exprimé et un autre temps qui n'est que vaguement indiqué. — « Tandis que vous vous divertissez, je me consume dans le chagrin. » Ici on ne veut pas marquer précisément la simultanéité de deux choses, mais l'opposition de deux choses qui sont simultanées.

Nos meilleurs écrivains sont d'accord avec ces principes : « *Pendant que* Rome était affligée d'une peste épouvantable, S. Grégoire « le Grand fut élevé malgré lui sur le siège de S. Pierre; il apaisa « la peste par ses prières. » (BOSSUET.)

Ces Juifs, dont vous voulez délivrer la nature,  
Que vous croyez, seigneur, le rebut des humains,  
D'une riche contrée autrefois souverains,  
*Pendant qu'ils n'adoraient que le Dieu de leurs pères,*  
Ont vu bénir le cours de leurs destins prospères.  
(Racine, *Esther*, acte III, sc. 4.)

Dans ces deux exemples il y a simultanéité.  
Mais dans ces vers de La Fontaine :

*Pendant qu'un philosophe assure*  
que toujours par leurs sens les hommes sont dupés,  
Un autre philosophe jure

Qu'ils ne nous ont jamais trompés.

(Fable 142 : un *Animal dans la Lune*.)

Il y a une faute, car il n'y a pas expression de la simultanéité de deux événements, mais opposition entre deux événements simultanés. La Fontaine aurait dû dire : *Tandis qu'un philosophe assure, etc.*

C'est l'asile du juste; et la simple innocence  
Y trouve son repos, *tandis que* la licence  
N'y trouve qu'un sujet d'effroi.  
(J.-B. Rousseau, Ode sur la *Justice divine*, livre I.)

Et que me servira que la Grèce m'admire,  
*Tandis que* je serai la fable de l'Épire?  
(Racine, *Andromaque*, acte III, sc. 1.)

Un astrologue un jour se laissa choir  
Au fond d'un puits. On lui dit : Pauvre bête,  
*Tandis qu'à* peine à tes pieds tu peux voir,  
Penses-tu lire au-dessus de ta tête?  
(La Fontaine 35<sup>e</sup> fable, l'*Asiologue*.)

Ici, il y a opposition entre deux événements simultanés. Néanmoins on observera que l'Académie n'établit aucune différence dans l'emploi de ces deux conjonctions; mais, puisque le sens de *pendant que* n'est réellement pas celui de *tandis que*, il faut regarder ce silence comme un oubli, et alors se bien garder de les employer indistinctement.

L'Académie n'établit pas de différence, parce que tous les bons auteurs confondent sans cesse ces deux conjonctions. En effet, la distinction devient bien subtile dans certains cas : il y a toujours une sorte d'opposition entre deux événements qu'on met en rapport en face l'un de l'autre, même pour en marquer la simultanéité. De là vient qu'on peut presque toujours substituer *tandis* à *pendant*. D'un autre côté, voyez la phrase critiquée de La Fontaine : Le poète, il est vrai, indique une opposition; mais en même temps il met en scène deux philosophes qui parlent simultanément; le rapport n'est donc pas faux, seulement on peut le trouver incomplet. Nous concluons de là que si le purisme exige qu'on observe la distinction établie plus haut, l'usage n'en fait pas une loi. A. L.

#### QUE.

La conjonction *que* est d'un grand usage. Elle sert à conduire le sens à sa perfection, étant toujours placée entre deux idées, dont celle qui précède est énoncée de manière qu'elle en fait toujours attendre une autre pour former une proposition entière; en sorte que leur liaison ne consiste pas dans une pure jonction ou dans un



simple rapport de dépendance, mais dans une union qui fait continuité de sens.

(Girard, page 291, t. II.)

Cette conjonction se présente à chaque instant; et il n'est, pour ainsi dire, point de phrase où elle ne se trouve, sans doute parce que l'usage lui a donné la faculté de conduire le sens à son terme par diverses voies; aussi Girard l'appelle-t-il *conjonction conductive*.

Sa fonction la plus commune est d'être mise à la suite d'un grand nombre de verbes qui expriment des actions ou des opérations de l'esprit; alors elle sert comme de passage à un autre verbe, ou à une autre proposition qui explique et développe l'objet de ces opérations, comme dans ces phrases: « Je crois *que* l'âme est immortelle. » — « Je doute *que* l'on puisse être heureux lorsqu'on a quelque faute à se reprocher. » D'où il arrive que la conjonction *que* doit toujours être suivie d'un autre verbe, qui se met tantôt à quelqu'un des temps de l'indicatif, tantôt à quelqu'un des temps du subjonctif; et à cet égard, les règles que nous avons données, vol. I, page 665, pour le choix que l'on doit faire de chacun de ces deux temps, nous dispensent d'en parler ici.

La conjonction *que* sert encore à lier les deux termes dans la comparaison: « Il y a dans la jalousie plus d'amour-propre *que* d'amour. » (LA ROCHEFOUCAULD, *Maxime* 324.)

En traitant de l'Adverbe, pages 849 et 851, nous avons donné des cas où après *que*, dans les phrases comparatives, on doit faire ou ne pas faire usage de la négative *ne*.

*Que* sert à restreindre les phrases négatives, et alors *ne que* est mis pour *seulement*: « Il *ne* reste de l'homme *que* la mémoire du bien ou du mal qu'il a fait. » (SADI.) (428) — Il se met aussi pour *rien*: « Je n'ai *que* faire ici; » c'est-à-dire, *je n'ai rien à faire ici*.

*Que* sert à marquer un souhait, un commandement, une imprécation; et alors il y a un verbe sous-entendu qui le précède: « *Qu'il* parte tout à l'heure, » c'est-à-dire, « Je souhaite, je veux, j'ordonne *qu'il* parte tout à l'heure. »

(428) L'usage a placé *ne que* parmi les conjonctions; mais si on l'y conserve, c'est pour suivre la marche commune aux Grammairiens, car ce n'est pas une conjonction, attendu qu'elle ne sert point à lier une proposition à une autre. Dans cette phrase: « On n'est heureux *que* loin du monde; » il n'y a qu'une proposition, par conséquent point de liaison à opérer. *Ne que* accompagne toujours un verbe ou un adjectif qu'il modifie, et de cette dernière fonction il résulte que c'est un adverbe.

*Que* après l'impératif se met pour *afin que*: « Approchez *que* je vous parle. »

Les auteurs de la *Grammaire nationale* disent que l'assertion de M. Girault-Duvivier est fautive, car jamais *que* ne peut renfermer implicitement le sens de *afin que*. Selon eux, il y a ellipse de l'expression *afin*. Nous ne disons pas le contraire; mais alors *que* est mis par ellipse pour l'expression complète *afin que*. Ce qui ne change rien à l'assertion. Au reste, dans notre langue, ce mot *que* s'emploie très souvent avec ellipse de la locution conjonctive. En voici quelques exemples pris dans le *Dictionnaire de l'Académie*: « Il ne fait pas de voyage (sans) *qu'il* ne lui arrive quelque accident. » — « Je lui parlai (lors) *qu'il* était encore au lit. » — « Retirez-vous (de peur) *qu'il* ne vous maltraite. » — « On le régala (si bien) *que* rien n'y manquait. » Ces ellipses peuvent rendre raison de plusieurs tournures de ce genre; mais il en est d'autres plus difficiles à expliquer, comme nous allons le voir. A. L.

*Que* se met encore après *il y a*, et alors il signifie *depuis que*: « Il y a deux ans *que* je ne l'ai vu. »

*Que* signifie *et pendant*: « Les avares auraient tout l'or du Pérou, *qu'ils* en désireraient encore. »

La *Grammaire nationale* donne pour analyse de cette phrase: « (Leur caractère est tel) *qu'ils* en désireraient encore. » Cette explication est raisonnable; mais comment supposer une pareille ellipse? Et puis, il ne faut ici qu'une locution conjonctive, et non point une phrase entière, que chacun pourrait arranger à son gré. C'est là, selon nous, qu'est la difficulté de toutes ces explications où il entre toujours beaucoup d'arbitraire; car on peut aussi bien ajouter: *et ils s'en contenteraient si peu que*, etc. Il faudrait ici suppléer une expression comme *en même temps que*, *de façon que*, *de telle sorte que*. Mais la véritable expression nous échappe. A. L.

*Que* après l'interrogation se met pour *puisque*:

Qu'avez-vous donc, dit-il, *que* vous ne mangez point?

(Boileau, Satire III.)

*Que* s'emploie encore pour l'énergie et pour donner plus de force à ce qu'on dit: « C'est une chose bien difficile *que* de savoir conserver ce qu'on a. »

*Que* se met pour *lorsque*, *quand*, *si*, etc., lorsqu'à des propositions qui commencent par ces mots on en joint d'autres sous le même régime, par le moyen de la conjonction *et*: « Lorsqu'on a des dispositions et *qu'on* veut étudier, on fait des progrès rapides. » — « Un honnête homme ne doit jamais rien faire d'indigne de lui, quand *il* ne serait pas exposé aux regards du monde, et *qu'il* n'aurait que lui-même pour témoin de ses actions. » — « Si les hommes *étaient* sages, et *qu'ils* suivissent les lumières de la raison, ils s'épargneraient bien des chagrins. »



L'Académie dit aussi que dans ces phrases *que* remplace *comme*, *quand*, *si*, etc. Mais la *Grammaire nationale* regarde cette opinion comme tout à fait erronée, parce qu'il n'y a aucune espèce d'analogie ni pour l'orthographe, ni pour le sens, entre *que* et ces autres conjonctions. Il faudrait alors supposer encore ici une ellipse, qu'on expliquerait en répétant la première conjonction avec le verbe impersonnel *il arrive*. Voici quelle serait la phrase complète : « Comme il était tard et (*comme il arriva*) qu'on craignait la chute du jour... » — « Quand on est jeune et (*quand il arrive*) qu'on se porte bien... » — « Si les hommes étaient sages et (*s'il arrivait*) qu'ils suivissent, etc. » Cette analyse a le mérite de rendre d'une façon plausible un compte exact de la locution. A. L.

Enfin, *que* se joint à beaucoup de mots, conjonctions, prépositions, adverbes; tels que : *afin*, *sans*, *avant*, *après*, *encore*, *pourvu*, *ainsi*, *aussi bien*, *dès*, etc., avec lesquels il forme des locutions conjonctives. « Dieu accorde le sommeil aux méchants, *afin que* les bons « soient tranquilles. » (*Pensée de Sadi*.) — « Le mérite des hommes « a sa saison *aussi bien que* les fruits. »

*Ainsi que* la vertu, le crime a ses degrés.

(Racine, *Phèdre*, acte IV, sc. 2.)

« Les hommes ont la volonté de rendre service *jusqu'à ce qu'ils* « en aient le pouvoir. » (VAUVENARGUES.) — « Les grands hommes « entreprennent de grandes choses *parce qu'elles* sont grandes, et « les fous *parce qu'ils* les croient faciles. » (Le même.) — « *Pourvu* « qu'on sache la passion dominante de quelqu'un, on est assuré de « lui plaire. » (PASCAL.)

*Puisqu'on* plaide et qu'on meurt, et qu'on devient malade,  
il faut des médecins, il faut des avocats.

(La Fontaine, fable 245.)

« Platon compare l'or et la vertu à deux poids qu'on met dans « une balance, et dont l'un ne peut monter *sans que* l'autre baisse. » (BARTHÉLEMY, *Voyage d'Anacharsis*, chap. LV, liv. 5.)

L'honneur est comme une île escarpée et sans bords;  
On n'y peut plus rentrer *dès qu'on* en est dehors.

(Boileau, *Satire X*.)

(Wailly, page 201. — Et Lévizac, page 222, t. II.)

La conjonction *que* a encore d'autres usages, et il n'y a qu'une longue habitude de la langue qui en puisse donner la connaissance; on en trouvera, dont nous ne parlons pas, dans le *Dictionnaire de l'Académie*, auquel nous renvoyons.

## QUAND.

Ce mot, lorsqu'il est employé comme conjonction, est synonyme de *lorsque*; quelquefois il signifie *encore que*, *quoique*, *bien que*, et alors on s'en sert avec un des deux conditionnels : avec le conditionnel présent, si le verbe de la phrase relative est au futur ou au conditionnel présent : « Je *serais* votre ami, *quand* bien même vous « ne le *voudriez* pas. »

Avec le conditionnel passé, si le verbe de la phrase relative est au conditionnel passé : « Je ne *serais* pas *venu* à bout d'achever *quand* « *j'aurais travaillé* toute la journée. »

On observe la même chose avec *quand* mis pour *si* : « Quand vous « *auriez consulté* quelqu'un sur votre ouvrage, vous n' *auriez* pas « mieux *réussi*. » (*Le Dictionnaire de l'Académie*.)  
Voyez page 888.

## QUOIQUE.

Cette conjonction signifie *encore que*, *bien que*; elle s'écrit en un seul mot, et régit toujours le subjonctif : « *Quoiqu'il aimât* la gloire, « il la cherchait dans le témoignage de ses actions et non dans le « témoignage des hommes. » (FLÉCHIER, *Oraison funèbre de M. de Montausier*.)

*Quoique* le ciel soit juste, il permet bien souvent  
Que l'iniquité règne et marche en triomphant.

(Voltaire, *Don Pèdre*, acte V, sc. 1.)

On dira cependant bien : *QUOIQUE peu riche il est généreux*; mais alors le subjonctif est supprimé par l'ellipse.

(Th. Corneille, sur la 100<sup>e</sup> et la 479<sup>e</sup> Rem. de Vaugelas. — Ménage, 85<sup>e</sup> chap. de ses *Observ.* — Restaut, page 437. — Et Wailly, page 268.)

Il y a donc une faute dans cette phrase dont un Grammairien a fait un exemple : « Je fis l'année dernière moins d'ouvrage, *quoique* « je *travaillai* plus assidûment que je n'ai fait celle-ci. » Il fallait dire : *QUOIQUE j'AIE TRAVAILLÉ*... (Restaut, page 437.)

Vaugelas, page 146 de la 1<sup>re</sup> édition de ses Remarques, s'est servi de *quoique* avec le conditionnel passé : « *Quoique* quelques-uns *se-* « *raient* d'avis que, nonobstant l'équivoque, on dit toujours Arrien, « et jamais Arrian; » il devait dire : « *Quoique* quelques-uns *soient* « d'avis qu'on dise toujours Arrien... » ou mieux encore : *QUOIQUE* « *plusieurs* *soient* d'avis; afin d'éviter la cacophonie de *que, quelques*. »

(Ménage 85<sup>e</sup> chap.)



*Quoique* ne doit point s'unir à des participes présents : « *Quoique* « n'ayant pu recueillir les particularités de la vie de.... il mérite « d'être préservé de l'oubli. » (FORMEY.) La construction de cette phrase, dit Mallet du Pan, est d'autant plus bizarre qu'ayant ne se rapporte pas même au sujet du verbe *merite*, ou que, pour mieux dire, il ne se rapporte à rien. Il fallait : « *Quoique* je n'aie pu recueillir. »

Lorsqu'un membre d'une période commence par *quoique*, et que le commencement du second membre exige la même marche, il ne faut pas répéter *quoique* au second membre, mais il faut mettre *que* à la place : « *Quoique* Dieu soit bon, et qu'il soit toujours prêt à recevoir les pécheurs à repentance, cependant etc. » ( *Le Dictionnaire critique de Féraud.* )

Enfin prenez garde de ne jamais mettre cette conjonction avec un *què*, à cause de la cacophonie. Ainsi, au lieu de dire : « Je vous assure *que*, *quoiqu'*il soit très instruit et jeune, il est très modeste, » dites : « Je vous assure *que*, bien qu'il soit, etc. »

(Vaugelas, 100<sup>e</sup> Remarque, et l'Académie, page 10 de ses Observations.)

### QUOIQUE, QUOI QUE

*Quoique* est, comme on vient de le voir, une conjonction qui signifie encore *que*, *bien que*; mais *quoi* construit avec *que*, et séparé de ce mot, signifie *quelque chose que* :

Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin (429)  
Est toujours, *quoi qu'il fasse*, un méchant écrivain.

(Boileau, *Art poétique*, chant I.)

Souvenez-vous, *quoi que* le cœur vous dise,  
De ne jamais former nulle hantise  
Qu'avec des gens dans le monde approuvés.

(J.-B. Rousseau, *Épître 6*, liv. II.)

*Quoi que* dans ces exemples veut dire *quelque chose que*.

(Voyez ce que nous disons sur cette expression, page 435.)

(Régnier-Desmarais, page 280. — Et le *Dict. de l'Académie.*)

(429) *Divin* est une expression incorrecte. Voyez page 255, note 248, ce que nous disons à ce sujet.

### SI.

Cette conjonction conditionnelle et dubitative peut se résoudre par *en cas que*, *pourvu que*, *à moins que* :

Nul empire n'est sûr s'il n'a l'amour pour base. (Villefré.)

« Si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort « de Jésus sont d'un Dieu. » (J.-J. ROUSSEAU, *Émile*, liv. VI.)

On peut se servir de *si* au premier et au second membre d'une période; mais il est plus élégant de changer le *si* du second membre en *que*, et alors comme ce *que* marque par lui-même le doute, on fait usage du subjonctif :

C'est le dernier remède; et s'il y faut venir,  
Et *que* de mes malheurs cette pitié vous dure,  
Vous serez libre alors de venger mon injure.

(P. Corneille, *le Cid*, acte III, sc. 2.)

Si vous saviez ma honte, et qu'un avis fidèle  
De mes lâches combats vous portât la nouvelle!

(Racine, *Mithridate*, acte IV, sc. 5.)

(Le P. Buffier, n<sup>o</sup> 67. — L'Académie, page 392 de ses *Observations* sur la 377<sup>e</sup> Rem de Vaugelas. — Marmontel, page 314.)

— Autrefois on retranchait cette conjonction dans une certaine tournure de phrase qui reste encore dans le langage familier, *n'était*, *n'eût été*, pour *si ce n'était*, *si ce n'eût été* : « Cet ouvrage serait fort bon, *n'était* la négligence du style. » (Académie.) A. L.